



Finances

Débat d'Orientation Budgétaire 2012

Face à la crise qui frappe durement les plus faibles et n'épargne nullement la classe moyenne, le désengagement de l'État auprès des collectivités locales qui s'amplifie, les transferts de charge très partiellement compensés, la réforme de la taxe professionnelle qui laisse planer de grandes incertitudes sur le budget des collectivités locales, Othis a décidé de ne pas baisser les bras.

La Municipalité poursuivra une politique ambitieuse des services publics, tournée vers les attentes et les besoins des Othissois, continuera de maîtriser ses dépenses par une gestion rigoureuse et non une gestion de rigueur, de chercher et trouver des subventions afin de ne pas augmenter le taux d'impôt local et ainsi, rendre du pouvoir d'achat à chacune et chacun des habitants.

Cette année encore, et depuis 17 ans, les impôts locaux ne seront pas augmentés sur les ménages

→ Des projets pour tous en 2012



Construction d'une microcrèche rue du 19 Mars 1962



Construction d'une salle des sports en entrée de ville



Construction d'un restaurant scolaire pour les élèves de Guincourt



Reconduction du Bouclier social pour la quatrième année consécutive



Poursuite de l'enfouissement des réseaux et des travaux de voirie



Nouveaux locaux pour la Maison de la Solidarité

→ Une gestion saine

Encours de la dette par habitant

C'est le montant total du capital restant dû à un moment donné. Pour 2010, il s'élève à 759 € par habitant, contre 1 065 € pour les villes de même importance.

Produit des impositions directes

C'est la somme des trois taxes directes locales : taxe d'habitation et taxes foncières payées par le contribuable othissois. Pour 2010, elle s'élève à 331 € par habitant, contre 598 € pour les villes de même importance.

L'apport essentiel de la Plaine de France

L'apport de la Plaine de France est indispensable pour les Othissois et permet la mise en place de services et d'équipements au profit de tous. Les différents travaux et nouvelles constructions pris en charge par l'intercommunalité permettent de réduire les dépenses d'équipements dans le budget communal. Bébé bonus plus, Chèque transport, pass'permis, Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, Plaine Oxygène, Espace Balavoine, autant d'actions et de projets qui complètent celles menées par la Municipalité.

Urbanisme

Approbation de la convention avec le Conseil général pour l'organisation de la viabilité hivernale



Les chutes de neige en période hivernale engendrent des conséquences plus ou moins désagréables pour les administrés, piétons et automobilistes. Les routes et les rues, devenues impraticables, nécessitent l'intervention de la Municipalité et du Conseil général, celui-ci étant compétent sur les routes départementales.

La rue Gérard de Nerval, route départementale prioritaire, est déneigée par le Conseil général dès les premières difficultés de circulation. Pour le déneigement de la route de Beaumarchais (depuis le feu rouge du cimetière) jusqu'à la limite communale avec Moussy-le-Neuf, après le hameau de Beaumarchais, autre route départementale mais non prioritaire, le Conseil Municipal a décidé de signer une convention avec le Conseil général, permettant l'action des services techniques de la Mairie lors de fortes intempéries neigeuses en échange de sacs de sel fournis par le Département.

Informations

→ Moins de gendarmes, plus de cambriolages



Les chiffres sont têtus. La population, dépendant de la gendarmerie de Dammartin, ne cesse de croître. Dans le même temps, les effectifs de gendarmes consacrés à notre sécurité, notre tranquillité ne cessent de se réduire. Sur notre secteur (9 communes/27 500 habitants), alors qu'il faudrait au moins 34 gendarmes, il n'y en a jamais eu que 31, et aujourd'hui, leur nombre est de 25. Une mathématique étrange qui se traduit, immanquablement, par une augmentation de l'insécurité et notamment du nombre de cambriolages.

Chaque territoire de la République mérite la même tranquillité et la même sécurité. Notre secteur, qui ne compte qu'un gendarme pour 1 100 habitants doit être mieux considéré. Réaffirmant son soutien aux gendarmes, les remerciant pour leur professionnalisme, leurs compétences et leur disponibilité,

Finances

Avant-projet de contrat triennal de voirie

Le Conseil Municipal a sollicité l'aide du Conseil général de Seine-et-Marne pour effectuer des travaux de voirie en vue de l'amélioration de la sécurité routière, pour un montant estimé à 730 000 € TTC. Elle concerne deux opérations :

- Travaux de voirie au croisement entre la rue Gérard de Nerval et la rue d'Orcheux (Calvaire d'Orcheux) suite à la construction du nouveau lotissement en coeur de ville ;
- Création d'une liaison douce (cheminement piétonnier et piste cyclable) en agglomération, de l'entrée de ville côté Jalaise jusqu'au croisement avec la rue de la Mottelette.



malgré des difficultés quotidiennes, Bernard Corneille rappelait sa volonté «d'exiger l'arrivée de gendarmes supplémentaires dans un secteur qui en a bien besoin».

→ Une intercommunalité en danger

La création d'une Communauté d'agglomération est, avant tout, la traduction d'une volonté de travailler en commun pour faire naître des projets structurants, un partenariat voulu pour améliorer la qualité de vie des habitants. Être plusieurs pour être plus forts. Or, le 22 décembre dernier, le Préfet de Seine et Marne, contre l'avis de Maires et des populations concernées, a rejeté les communes de Mitry-Mory et Compans en Seine Saint Denis, a intégré Le Pin à la Communauté de communes des Portes de la Brie et Villeparisis à la Communauté d'agglomération de Marne et Chantereine.

Une intercommunalité morcelée, sans vision d'avenir et sans prospérité partagée pour les habitants de nos communes a été, ainsi, validée par le Préfet. Les choses n'en resteront pas là. La volonté des élus est forte d'œuvrer pour une intercommunalité sur le secteur Nord-Ouest de la Seine et Marne, intégrant les quatre communes liées à Roissy. Conviction renforcée, s'il en était besoin, par la déclaration du PDG d'Aéroports de Paris qui plaide au nom du développement économique et de la création d'emplois pour le projet proposé. Un projet curieusement refusé par le Préfet.